

# Brice Hortefeux sous les "Regards"

Il y a quelques années un bon Gouvernement comptait un tiers d'Auvergnats, un tiers de Corses, et un tiers de tout venant. C'était du temps où Alexandre Vialatte pouvait écrire que *"l'Auvergne produit des ministres, des fromages et des volcans"*. Mais les derniers locataires de l'hôtel Matignon semblent avoir renoncé à cette nécessaire alchimie. Brice Hortefeux sauve l'honneur.

Il le dit à temps et à contretemps : il est de Clermont-Ferrand. Certains le cacheraient, lui le proclame ; il joue Vialatte contre Guitry qui a eu l'insolence de dire : *"On n'est pas de Paris comme on est de Clermont, mais on est de Paris comme on serait d'un cercle. Etre Parisien ce n'est pas y avoir vu le jour, mais c'est y voir clair..."*<sup>1</sup>. Mais Monsieur Guitry, être Auvergnat dans un Gouvernement, ce n'est pas une dignité, c'est une charge ! Celle d'insuffler le bon sens dans la politique. Passons donc au scanner notre ministre délégué aux collectivités territoriales.

Vialatte (encore lui !) disait que *"l'Auvergne est un pays où il y a plus de côtes que de descentes"* ; ces "côtes" ont forgé les Auvergnats, travailleurs et simples. Brice Hortefeux a certainement hérité de ces deux qualités. N'a-t-il pas déclaré qu'il s'était fait imprimer deux séries de cartes de visites : la première avec la mention "ministre", la seconde avec la mention "ancien ministre". C'est certain, notre nouveau ministre, lecteur des biographies de Talleyrand, ne permettra pas qu'on cite l'évêque d'Autun à son propos : *"Un ministère qu'on soutient est un ministère qui tombe"*. Le ton est donné, le ministre est au travail, pour servir l'Etat nous dit-il.

Dans son livre *"Jardin à la française"*<sup>2</sup> (quel beau titre ! on imagine l'aménagement du territoire sous le seul empire du bon goût), Brice Hortefeux analyse avec finesse ce qui fait la nation : *"Chaque unité nationale a son histoire, sa genèse. En France, le principe unificateur fut l'Etat central, monarchique ou républicain. En Grande-Bretagne ce fut la Couronne et le Parlement. En Allemagne, la langue. En Italie, la lutte contre le pape et la domination autrichienne. En Espagne, le franquisme"*. Et l'auteur transcende le passé pour voir plus loin : *"Notre société a besoin d'un*

*Etat. Ce n'est pas en quelques années que nous dissocierons dans l'esprit de nos concitoyens l'avenir de la France et l'avenir de son Etat. Si, et c'est le danger aujourd'hui, ils ne croient plus en l'un, ils ne croiront plus en l'autre"*. On comprend là sa méthode de réflexion : ne pas ériger de grandes théories, conçues ex nihilo, aussi généreuses que stériles. Brice Hortefeux ne brusque pas le passé, il lui donne une dynamique, un sens, pour aller de l'avant. Et si l'Etat est au centre de sa réflexion il n'en fait pas une icône intouchable ; l'Etat peut être aussi un patient qui attend des remèdes de choc.



Au fur et à mesure que s'érigait l'Etat, le droit consacrait son particularisme et en faisait un sujet de droit à part ; d'où les notions de droit public, droit privé, droit administratif. Mais les différentes juridictions qui étaient censées protéger l'Etat (notamment le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel, etc.) se sont données des missions bien différentes. Brice Hortefeux fait un constat : *"A partir du moment où le droit public ne protège plus l'administration contre l'intérêt privé, il faut se rendre à*

<sup>1</sup> Sacha Guitry, *"Toutes réflexions faites"*, L'Elan, 1946

<sup>2</sup> Brice Hortefeux et André Levôtre, *"Jardin à la française - plaidoyer pour une République de proximité"*, © 2003 Denoël impacts, 288 pages, 19 €

*l'évidence qu'il n'a plus lieu d'être*". Et il conclut qu'on se dirige "vers la fin du droit administratif et pour un nouvel ordre juridique". Cette thèse fera sourire ou frémir les hommes de droit, vissés sur leur chaire de professeur ou sur leur fauteuil de président de juridiction, mais elle va dans le sens de l'histoire européenne. Notre revue l'annonçait l'année dernière : "La primauté du droit européen transporte la scène juridique à Luxembourg où la Cour de justice des Communautés européennes traite les parties en présence à égalité, qu'elles soient simple citoyen ou Etat souverain. La conséquence est que l'Etat est devenu un plaideur ordinaire .../... C'est l'esprit même du droit administratif que la jurisprudence Ferreira remet en cause, et par là, les rapports entre les Pouvoirs publics et les citoyens"<sup>3</sup>.

Brice Hortefeux est place Beauvau, ce ministère n'est pas pour lui un maroquin ordinaire : "il faudrait revenir à l'existence d'un ministère de l'intérieur au sens étymologique du terme, c'est-à-dire qui regroupe par delà les questions de sécurité celles liées à l'organisation et à la structure du territoire national". La décentralisation de la France, tant nécessaire, s'est faite en "tuyau d'orgue", c'est-à-dire que chaque administration a été invitée à délocaliser ses structures ; ceci engendre un déplacement des moyens et des personnels en province, mais le pouvoir demeure centralisé à Paris. La réponse du ministre des collectivités territoriales est que "plutôt que de délocaliser des structures entières, ce qui représente souvent un caractère artificiel, il serait plus judicieux de redéployer des emplois sur les services territorialisés au fur et à mesure que l'on déconcentre". Brice Hortefeux veut faire des préfetures "un état-major de l'Etat au niveau départemental" : "c'est la capacité des préfets à faire vivre l'interministériel au plan local, si difficile à réaliser sur le plan national, que dépendra l'avenir des préfetures".

Si le ministre de l'intérieur n'est plus seulement le "premier flic de France", mais aussi et surtout le patron d'une centaine d'états-majors de l'Etat, alors cela justifierait qu'il ait une place spécifique au Gouvernement. Dans cet esprit, Brice Hortefeux suggère que les portefeuilles ministériels soient précisément définis, la composition du Gouvernement pourrait être inscrite dans la constitution, cela éviterait les nominations démagogiques de ministres sans administration centrale, c'est-à-dire sans moyens, et à terme sans

résultat. La carence des Gouvernements successifs qui refusent de faire de la politique et préfèrent gérer l'urgence a engendré la création de multiples institutions (Conseil supérieur de l'audiovisuel, Commission des opérations de bourse, Conseil des marchés financiers, Autorité de régulation des télécommunications, Commission nationale informatique et liberté, etc.) dites "planètes des sages". Cette "planète" échappe au contrôle du Gouvernement et du Parlement, c'est le triomphe de la technocratie sur le politique.

Le retour du politique nécessite "la réforme du service public, point majeur de la réconciliation nécessaire entre les citoyens et la chose publique". Ce service public, Brice Hortefeux veut lui donner un sens. : "le service public dans sa diversité est là pour assurer aux citoyens des prestations par définition plus essentielles encore aujourd'hui que celles assurées par le secteur privé". C'est pourquoi il le veut infaillible ; et qu'importe qu'il soit exercé directement par l'Etat ou par des sociétés privées. La question du propriétaire ne doit pas influencer sur la mission.

Mais Brice Hortefeux a conscience que la chose publique n'a de sens que si elle est portée par des liens sociaux forts. Il a donc le courage de partir en croisade contre les phénomènes des "rurbains" et les périphéries des villes. Il faut rétablir les centres de bourgs. "Aujourd'hui le tissu urbain en zone rurale s'effiloche, car de plus en plus l'habitat se disperse sous forme de construction de pavillons individuels standardisés ou de lotissements qui défigurent les paysages, mais aussi provoquent la désagrégation de la vie rurale traditionnelle." A partir du moment où l'habitant doit prendre sa voiture pour aller faire des courses au village, il aura la tentation de faire deux ou trois km de plus, là où il pourra se garer facilement et acheter moins cher grâce à des hypermarchés. Le consommateur aura l'impression d'avoir gagné de l'indépendance, mais il aura tué le petit commerce et toute la vie sociale du bourg ou du village. Il est effectivement regrettable que la mode ait conduit les Français à privilégier les pavillons individuels (voire individualistes), planqués derrière une haie de troènes, un téléviseur pour seule fenêtre sur l'extérieur.

Les 36.700 communes forment un maillage a priori incohérent. Mais elles sont le produit de l'histoire, héritières des anciennes paroisses d'Ancien Régime "les communes doivent être le cadre privilégié de l'expression des liens sociaux fondés sur une identité locale, de l'administration de proximité. .../... mais elles

<sup>3</sup> Christian Gard, "Une nouvelle philosophie du droit", Bulletin du Comité de la Haute Auvergne n°2004-1

*ne sont plus adaptées à la gestion des services publics ; la collectivité de base en termes de gestion de compétences serait désormais, hors zone d'agglomération, la communauté de communes et ailleurs la communauté d'agglomération". En revanche, la commune doit assumer le rôle nouveau de guichet unique de la République. Le citoyen ne doit plus faire le tour de multiples administrations pour obtenir tel ou tel certificat, sa mairie devrait être le lieu unique et l'interlocuteur unique pour le servir.*

Au niveau national, pour dessiner son "jardin à la française", Brice Hortefeux suggère de "faire émerger cinq ou six métropoles régionales de niveau international". En écrivant cette ligne, a-t-il pensé à Clermont-Ferrand, située au centre de la France, à la croisée des autoroutes nord-sud (Paris-Montpellier) et est-ouest (Lyon-Bordeaux) ? Il regrette que le centenaire de Michelin soit passé inaperçu et espère qu'à côté de cette grande industrie, Clermont devienne la capitale internationale du "bio". Une

méthode : la qualité, la qualité et encore la qualité ! La conjonction d'un homme, d'une ville et d'un projet peut faire des miracles. Toutefois la situation particulière de l'Auvergne, tant sur les plans géographique qu'économique mérite un équilibre approprié entre Clermont, Aurillac, Le Puy et Moulins. Brice Hortefeux pourrait réussir à redynamiser l'Auvergne si chacune de ces villes trouvait un leader sachant travailler de conserve avec ses trois homologues.

Comme un Georges Pompidou, notre nouveau ministre est un homme simple, qui aime les gens simples. Mais a-t-il des défauts ? Oui, le sens de l'humour. Dans un monde trop pasteurisé, trop aseptisé, l'humour est impardonnable. Mais Guity (encore lui !) répondrait "craindre l'ironie c'est craindre la raison". Si, pour Brice Hortefeux, la raison est d'Etat, alors il est presque pardonné.

**Alexandre Puechvent**

*Dîner du Comité de la haute Auvergne présidé par le Président Valéry Giscard d'Estaing, en février 2005*



*Jean Proriol, député de la Haute-Loire ; Jean Peythieu, président d'honneur du CHA ; Brice Hortefeux*